



## CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

### Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 13 juin 2018

Présidence : M. Arnold Ottonin

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

#### 2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le projet du procès-verbal de la dernière assemblée, soit du 6 décembre 2017, est accepté avec 1 abstention, après modification en page 7 **Ecole**: « Pour l'utilisation des bus scolaires, on arrive à la limite des trois bus. Il sera peut-être nécessaire d'en louer un 4<sup>ème</sup> ».

#### 3. Rapport de gestion 2017

Le rapport de la commission de gestion est lu par M. Laurent Jaggi. Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.

#### 4. Comptes 2017

Les comptes présentent une perte de Frs 316'400.-. Le rapport de la commission de gestion est lu par Mme Marianne Chenaux. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

#### 5. Arrêté d'imposition 2019

M. Mark Heuschkel lit le rapport de la commission des finances. L'arrêté d'imposition (taux de 81% reste inchangé par rapport à 2018) est accepté avec 4 avis contraires et 6 abstentions.

#### 6. Zone réservée

Le rapport de la commission ad hoc est lu par M. Yann Jeannin. Le préavis n° 01/2018 est accepté avec 1 avis contraire et 5 abstentions.

#### 7. Crédit d'étude projet PGA commun Cugy-Bretigny

M. Yann Jeannin lit le rapport de la commission « zone réservée » et M. Philippe Gaillard pour la commission des finances. Le préavis n° 02/2018 est accepté avec 2 avis contraires et 1 abstention.

#### 8. Nouveau règlement général de police

M. Marc Tille lit le rapport de la commission ad hoc. Le préavis n° 03/2018 est accepté avec 1 avis contraire et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 13 juin 2018.

Le Président du Conseil Général

Arnold Ottonin



La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine